

L'interdiction du voile dans le monde



LOÏC TASSÉ

Lundi, 8 avril 2019 05:00

MISE À JOUR Lundi, 8 avril 2019 05:00

Plus que toute autre chose, l'interdiction du port du voile symbolise la lutte du gouvernement Legault pour faire respecter la laïcité de l'État. Le voile est interdit sous certaines formes dans plusieurs pays du monde, tant musulmans que non musulmans. C'est que le voile est à la fois un vieil instrument d'oppression des femmes, en même temps qu'une arme politique entre les mains des fondamentalistes religieux.

Un symbole d'oppression très ancien

L'habitude de voiler les femmes remonte à bien avant la naissance de l'islam. En l'an 1000 av. J.-C., chez les Assyriens, l'absence de voile était une marque d'esclavage ou de prostitution. En Grèce antique, les femmes étaient louangées pour leur invisibilité sociale et politique. Le voile les aidait à disparaître. L'Église catholique laisse aux femmes la décision de se couvrir ou non. Mais comme l'explique saint Paul dans son épître aux Corinthiens, les hommes n'ont pas besoin de se couvrir la tête : parce qu'ils sont « à l'image de Dieu ». Inversement, toujours selon lui, les femmes ont été créées à partir d'un homme et au bénéfice des hommes.

Une femme non voilée est une prostituée

Ces conceptions fausses et archaïques sur les femmes ont été reprises par les premiers musulmans, puis de nos jours, par les islamistes. Pour eux, les femmes non voilées sont assimilables à des prostituées. Les femmes doivent demeurer subordonnées aux hommes et se rendre invisibles.

Dans les pays musulmans

Certains pays musulmans imposent le voile aux femmes, sous une forme ou sous une autre. C'est le cas de l'Arabie saoudite et de l'Iran. Mais dans la plupart des pays musulmans, le port du voile est libre, comme en Irak, en Afghanistan et au Pakistan. Cependant, une pression sociale très forte y incite les femmes à se voiler. Quelques pays ont interdit le voile complet. Parmi ceux-ci se trouvent l'Algérie, l'Égypte et le Maroc. La Malaisie a défendu aux fonctionnaires de porter un voile complet. Enfin, le voile est facultatif et peu porté dans certains États comme la Tunisie, le Liban et la Jordanie.

Ailleurs dans le monde

Peu de pays dans le monde ont légiféré sur le port des signes religieux. La France, dès 1905, a défendu aux fonctionnaires d'arborer des signes religieux ostentatoires pendant le travail. En 2004, le pays a passé une nouvelle loi qui interdit les signes religieux ostentatoires à l'école, dont le voile. L'exemple français a été suivi par la Norvège.

Récemment, plusieurs pays européens, comme l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie et le Danemark ont interdit le voile intégral en public ou son port par les fonctionnaires. Enfin, certains pays protègent toute forme de voile, comme les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Pourquoi légiférer ?

Le voile, qu'il soit total ou partiel, envoie des messages. Son message social est que les femmes valent moins que les hommes et que les femmes non voilées sont immorales. Son message politique est que l'islamisme étend son emprise petit à petit. Vouloir stopper la propagation du voile est louable. Mais il faut se souvenir que le voile n'est que le symptôme d'un endoctrinement culturel et politique. C'est ce dernier qu'il faut viser.

77 commentaires

Trier par **Les plus anciens**



Ajouter un commentaire...



Francois Michel

La machine a propagande roule a plein régime Ils seront contre toute loi qui ne feras pas avancer leur IDÉOLOGIE

J'aime · Répondre ·  178 · 16 h